



LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

DE LA FILIERE SOCIO-EDUCATIVE

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
Présentation du Centre Hospitalier VALVERT	3
Les diverses structures de soins	5
Schéma des différents Pôles et Secteurs	6
 Missions des Assistants Socio-Educatifs	 7
Présentation du Service social et éducatif	8
L'accueil du stagiaire	10
A) Vos interlocuteurs et le déroulement de votre stage	11
1) Le rôle du référent professionnel du site qualifiant	11
2) Le rôle des formateurs terrain	11
3) L'accueil en binôme	11
4) La participation des stagiaires et leurs obligations	12
5) L'évaluation et la fin du stage	12
B) Modalités Pratiques	12
 Présentations des pôles avec les équipes socio-éducatives	 13
Psychiatrie Adultes	14
• Secteur 7	14
• Secteur 8	18
• Secteur 9	23
• Secteur 10	26
 Psychiatrie Infanto Juvénile	 30
• Secteur 3	30
• Secteur 4	39
• Service Evaluation et Soins de l'Autisme	45
 Psychiatrie de la Personne Âgée	 49
 Plan et accessibilité	 53

INTRODUCTION

Ce livret d'accueil a été élaboré par l'équipe socio-éducative du Centre Hospitalier VALVERT. Il est destiné aux stagiaires en formation qui effectuent leur stage au sein de l'établissement.

Il présente le fonctionnement général de l'hôpital et les divers services qui le composent ainsi que les missions des Assistants de Service Social et des Educateurs Spécialisés.

Vous y trouverez également les modalités pratiques et organisationnelles du stage.

De plus, des fiches de présentation de poste rédigées par chaque professionnel vous sont détaillées pour vous permettre d'avoir une vision spécifique de chaque unité de soins et du travail socio-éducatif.

PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER VALVERT

Le Centre Hospitalier VALVERT est un Etablissement Public de Santé Spécialisé.

Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique. Le Centre Hospitalier VALVERT développe une démarche d'amélioration continue de la Qualité et de la sécurité des soins. C'est un établissement certifié par la Haute Autorité de Santé.

Les fondements du Centre Hospitalier VALVERT sont : un hôpital « ouvert », opposition totale à toute contention physique, le recours à l'isolement lié à des considérations cliniques, la collégialité, une psychiatrie de secteur et l'autonomie des structures internes (cf. projet d'établissement).

Directrice : Madame Laurence MILLIAT

Président de la Commission Médicale d'Etablissement : Dr Christian VEDIE

Présidente du Conseil de Surveillance : Madame Sylvie CARREGA, Conseillère Départementale.

Organisation de l'établissement :

- Un **Pôle Managérial** regroupant les directions fonctionnelles
- Un **Pôle de Psychiatrie Générale** : pôle regroupant les quatre secteurs de psychiatrie générale et de Réinsertion, le Centre d'Accueil de Crise et de Consultations (CACC).
- Un **Pôle de Psychiatrie Infanto-Juvenile et des Soins de l'Autisme**, associant les deux secteurs de psychiatrie Infanto-Juvenile et le Service d'Evaluation et de Soin à l'Autisme.
- Un **Pôle de Psychiatrie de la Personne Agée**, auquel est rattaché le service Hygiène – Risque Infectieux
- Un **Pôle Pharmacie**.

Types de prises en charge :

- Hospitalisation à temps plein
- Hospitalisation à temps partiel (de jour ou de nuit)
- Consultations (sur le site principal de l'hôpital ou dans des structures extériorisées)
- Unités Mobiles.

Le Centre Hospitalier est également doté d'une unité Intersectorielle de Sociothérapie / Cafétéria. Cette dernière accueille au sein de ses locaux tous les patients pris en charge par les équipes soignantes de Valvert, qu'ils soient hospitalisés ou non, y compris les enfants et les personnes âgées. Ce service est également accessible aux proches des patients.

Un Centre de Documentation est mis à disposition des professionnels. Les stagiaires ASE peuvent y accéder et consulter sur place des ouvrages de référence, des revues spécialisées et des DVD autour de thématiques en lien avec la psychiatrie.

L'emprunt est limité et doit être visé par le référent de stage au préalable.

Le territoire couvert :

Le Centre Hospitalier VALVERT dessert :

Les 11ème et 12ème arrondissements de Marseille, les communes d'Aubagne, de Cuges-les-Pins, de Gémenos et de La Penne sur Huveaune, les cantons d'Allauch, de La Ciotat et de Roquevaire, et le 10ème arrondissement en sus (pour la pédopsychiatrie uniquement).

Le Centre Hospitalier VALVERT assure l'accueil des urgences psychiatriques au sein des services d'urgences des hôpitaux d'Aubagne et de la Ciotat.

L'équipe du Dispositif de Soins pour Adolescents assure également une liaison pédopsychiatrique au sein du service de pédiatrie de l'Hôpital d'Aubagne (pour les 2 – 18 ans).

Composition des équipes :

Chaque stage s'effectue au sein d'une équipe pluridisciplinaire qui comprend, selon les services, les professionnels suivants :

- Psychiatres Praticiens Hospitaliers
- Médecins Assistants
- Internes en Médecine
- Psychologues Cliniciens
- Psychologues du Développement
- Neuropsychologues
- Cadre supérieur de Santé
- Cadre de santé
- Infirmier(e)s
- Agent Service Hospitalier (ASH)
- Psychomotriciens
- Art-Thérapeute
- Diététicien
- Assistante Médico-Administrative (AMA)
- Assistants de Service Social
- Educateurs Spécialisés
- Aide-soignant

LES DIVERSES STRUCTURES DE SOINS

Le CH VALVERT propose plusieurs types de soins et de structures pour répondre aux besoins des personnes accueillies.

- ***LES UNITES D'HOSPITALISATION COMPLETE***

Les unités d'hospitalisation à temps plein sont des lieux de soins sous surveillance médicale et soignante continue. Les patients y sont pris en charge à leur demande ou hospitalisés sous contrainte en application de la loi du 5 juillet 2011.

- ***LE CACC : CENTRE D'ACCUEIL DE CONSULTATION ET DE CRISE***

Le CACC est un lieu d'accueil permanent disposant de quelques lits permettant des prises en charge intensives et de courte durée pour répondre à des situations d'urgence et de détresse aiguës.

- ***LES HOPITAUX DE JOUR***

Les hôpitaux de jour assurent des soins individualisés et des activités de groupe. L'accueil se fait à la journée, le repas du midi est compris. L'admission en hôpital de jour nécessite une prescription d'un médecin. Le patient passe la journée entière dans la structure (le repas du midi est compris). L'admission en hôpital de jour nécessite une prescription d'un médecin psychiatre.

- ***LES CMP : CENTRES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES***

Les CMP sont des unités d'accueil et de coordination en milieu ouvert qui organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires ainsi que des interventions à domicile.

Implantés au plus proche de la population, ils offrent la possibilité d'un accueil sans rendez-vous et si besoin d'un entretien avec des professionnels.

Le premier contact est souvent assuré par un infirmier. Il peut par la suite être proposé un suivi à plus long terme ou une orientation vers des consultations spécialisées.

- ***LES CATTP : CENTRES D'ACCUEIL THERAPEUTIQUE A TEMPS PARTIEL***

Les CATTP visent à maintenir ou favoriser une existence autonome par des actions de soutien et de thérapie de groupe. Les prises en charge se font par séances qui peuvent atteindre la demi-journée, voire se répéter au cours de la journée. L'admission est subordonnée à une prescription d'un médecin psychiatre.

- ***LES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES***

Ce sont des lieux de vie et de soins pour favoriser la réinsertion sociale et le développement de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. Ils s'inscrivent dans un contexte de vie individuelle ou collective avec un suivi médical et une présence soignante.

- ***LES EQUIPES MOBILES***

En se déplaçant directement auprès des patients souvent en situation de précarité et d'exclusion ces équipes favorisent l'accès aux soins.

SCHEMA DES DIFFERENTS POLES ET SECTEURS

POLE DE PSYCHIATRIE GENERALE ADULTES

SECTEUR 7

LES CEDRES
(TEMPS PLEIN)
HÔPITAL DE JOUR
« L'ESCALE »
CMP & CATTP
SOCIOThERAPIE

SECTEUR 8

LES TILLEULS (TEMPS
PLEIN)
LA CALANQUE (TEMPS
PLEIN) HOPITAL DE
JOUR « GASQUY »
CMP & CATTP

SECTEUR 9

LES LILAS (TEMPS
PLEIN)
HOPITAL DE JOUR
« AUBIGNANE »
(Aubagne)
CMP & CATTP
URGENCES PSY

SECTEUR 10

LES LAVANDES
(TEMPS PLEIN)
HÔPITAL DE JOUR
« FARDELOUP »
(La Ciotat)
CMP & CATTP
CACC
URGENCES PSY

PÔLE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGÉE

L'ETOILE
(TEMPS PLEIN)

HÔPITAL DE JOUR « HODOS »
(Aubagne)

CMPPA
PERS. AGEES
(Aubagne)

UNITE MOBILE DE
PSYCHIATRIE DE LA
PERSONNE AGEE

POLE INFANTO-JUVENILE ET DES SOINS DE L'AUTISME

SECTEUR 3

3 CMP : 11^{EME} & 10^{EME}, 12^{EME}, ALLAUCH-PLAN DE CUQUES
2 CATTP
« LA BISCOTTERIE » et « LES RICOCHETS »
1 HOPITAL DE JOUR
« LA FARANDOLE »
ETUDE THERAPEUTIQUE

SECTEUR 4

2 CMP : AUBAGNE/LA DESTROUSSE,
LA CIOTAT
DSA (DISPOSITIF SOINS ADOLESCENTS)
1 HÔPITAL DE JOUR
« LES ECOUITILLES »
1 CATTP « LES ALIZES »

SERVICE D'EVALUATION ET DE SOINS ET DE L'AUTISME (SESA)

HOPITAL DE JOUR « L'OASIS »
UMDA (UNITE MOBILE DE L'AUTISME)
UMAA (UNITE MOBILE DE L'AUTISME ADULTES)
« LES MAKARAS »
EREA (EQUIPE RESSOURCE ET EVALUATION DE L'AUTISME)
EVALUATION DES BEBES DIT « A RISQUE »

MISSIONS DES ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS

Les Assistants Sociaux-Educatifs au sein de la Fonction Publique Hospitalière sont missionnés par **le décret n°2018-731 du 21 août 2018** portant disposition statutaires communes à certains corps de catégorie A de la fonction publique hospitalière à caractère socio-éducatif.

« Les assistants socio-éducatifs ont pour mission, dans le respect de la personne et de ses droits, d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie et, si nécessaire, à faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Ils recherchent les causes qui compromettent l'équilibre psychologique, économique ou social des personnes qu'ils accompagnent et apportent des conseils, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. Leurs actions participent à un accompagnement individuel ou à des interventions collectives en intégrant la participation des personnes aux prises de décisions et à la mise en œuvre des actions les concernant.

Ils exercent leur activité en relation avec les intervenants du secteur social et médico-social du secteur de l'hébergement et du logement, du secteur éducatif, du secteur de la formation et de l'emploi et du secteur de la santé, qu'ils peuvent conseiller. Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre de partenariats avec ces intervenants et les structures dans lesquelles ces derniers exercent, notamment dans la perspective d'établir des parcours sans rupture pour les personnes qu'ils accompagnent.

Ils contribuent à la conception et à la mise en œuvre des politiques et dispositifs d'accueil et d'intervention, au sein de leur structure et de leur territoire d'intervention. »

Selon leur formation, les assistants socio-éducatifs exercent plus particulièrement leurs fonctions dans l'une des deux spécialités suivantes :

- **Les assistants de service social**

« Ils ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles ainsi que les personnels de l'établissement dont ils relèvent. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier. Ils assurent dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux. »

- **Les éducateurs spécialisés**

« Ils ont pour mission d'accompagner sur le plan éducatif des enfants et des adolescents en difficulté, en collaboration avec leur famille, et de soutenir les personnes handicapées, inadaptées ou en voie d'inadaptation. Ils concourent à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle et à la protection de l'enfance. »

PRESENTATION DU SERVICE SOCIAL ET EDUCATIF

Le Service social et éducatif mis en place en 2019, est un service transversal, qui regroupe 34 professionnels socio-éducatifs (assistants des service social et éducateurs spécialisés). Il est coordonné un cadre supérieur socio-éducatif.

Cette nouvelle organisation favorise la reconnaissance de la dimension transversale du Service social et éducatif dans l'hôpital et la poursuite d'un dialogue continu entre le collectif du service social et éducatif et la direction générale, le collège médical, la Direction de la Patientèle, les différentes directions fonctionnelles.

Les professionnels socio-éducatifs exercent leurs missions au sein des Pôles de Psychiatrie adulte, infanto-juvénile et de la personne âgée. Ils font partie intégrante des équipes pluridisciplinaires et contribuent dans le respect de la déontologie de chacun aux projets thérapeutiques des patients, enfants, adolescents, adultes. Leurs actions s'organisent sous forme d'un accompagnement individuel auprès des patients et de leurs familles ou d'interventions collectives, intégrant la participation des personnes et favorisant l'autonomie, l'inclusion sociale, la reconnaissance de la citoyenneté. Les professionnels s'inscrivent dans les valeurs de l'établissement : accessibilité et continuité aux soins pour tous, bientraitance, éthique, hôpital « ouvert ».

Les professionnels socio-éducatifs interviennent aussi bien en intra-hospitalier qu'en extra- hospitalier. Ils sont très impliqués dans le travail de réseau avec les autres professionnels du secteur social et médico-social, notamment les dispositifs d'accès aux droits, d'hébergement, du logement, du secteur éducatif de la formation, de l'emploi, la MDPH et l'Education nationale. Ils contribuent à la mise en œuvre de partenariats favorisant la continuité du parcours de soins et de vie des patients qu'ils accompagnent avec leurs équipes.

Le Service social et éducatif est très impliqué dans toutes les actions contre la précarité ainsi que dans les partenariats favorisant l'accès aux soins et aux droits / partenariats avec la Caisse primaire d'Assurance Maladie des Bouches du Rhône, avec le Comede (Comité pour la santé des exilés) en région PACA.

Le Service social et éducatif coordonne une réunion mensuelle pour les professionnels socio-éducatifs, des groupes de travail, des rencontres transversales sur des thématiques telles que le Handicap, la Protection de l'enfance. Dans l'organisation interne, il y a aussi des professionnels socio-éducatifs référents sur des thématiques transversales : Logement - Maison Partagée-SIAO 13 (Service Intégré Accueil Orientation) / Partenariat CPAM / Fonds de solidarité / Droits des étrangers/ Protection de l'enfance / Violences aux femmes / Signalement Personnes âgées / Insertion professionnelle/ Site qualifiant - Accueil des stagiaires socio-éducatifs.

Le Service social du personnel est également impliqué dans le Projet social et les actions pour promouvoir la qualité de vie au travail.

La formation est un axe, que le Service social et éducatif souhaite promouvoir en 2021-2025 à travers les formations collectives favorisant l'évolution des pratiques en travail social et l'actualisation de la veille sociale indispensable à ses missions

Les professionnels socio-éducatifs sont impliqués dans l'accueil et l'encadrement des stagiaires, assistants des service social et éducateurs spécialisés (l'établissement ne peut accueillir, à ce jour, des étudiants dont le stage est soumis à une obligation de gratification).

Les demandes de stage peuvent être adressées à :

Sylvie HANEN
Responsable du Service social et Service éducatif
Centre Hospitalier Valvert
78, Boulevard des Libérateurs 13011 Marseille
sylvie.hanen@ch-valvert.fr

La demande de stage doit être accompagnée des pièces suivantes :

- une lettre de motivation du stagiaire avec les objectifs et les dates de stage
- un curriculum vitæ.



L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

A) Vos interlocuteurs et le déroulement de votre stage

Durant le stage **vos interlocuteurs** seront:

- Votre formateur terrain
- La Responsable du Site qualifiant : Sylvie HANEN - Responsable du Service social et Service éducatif.

1) Le rôle du référent professionnel du site qualifiant

Le référent du site qualifiant a un rôle de coordination entre le Centre Hospitalier VALVERT, l'établissement de formation et le stagiaire. Il est garant de la qualité des stages.

Le référent anime l'équipe pluridisciplinaire socio-éducative autour du projet d'accueil des stagiaires. Il coordonne l'accueil des stagiaires et mutualise les ressources institutionnelles au bénéfice du stagiaire.

2) Le rôle des formateurs terrain

- Le formateur terrain est un professionnel diplômé d'Etat en Travail Social avec une expérience préalable et suffisante au sein du Centre Hospitalier VALVERT
- Il s'assure des conditions favorables à la réalisation du stage dans son service
- Il encadre quotidiennement le stagiaire dans son processus d'apprentissage, dans l'acquisition des compétences, dans son évolution et sa progression
- Il est référent de l'emploi du temps du stagiaire / absences du stagiaire
- Il participe aux réunions tripartites avec l'établissement de formation et le stagiaire
- Il réalise l'évaluation du stage et informe le référent du site qualifiant de l'évolution du stagiaire
- Il peut participer aux épreuves de certification. Parmi ses autres missions, il peut faire des interventions dans des centres de formation, accompagner des guidances de mémoire, participer à des jurys.

Les formateurs accueillent les stagiaires et s'engagent à respecter certaines conditions d'accueil et de formation en terme de prérequis, de posture et de relations pédagogiques.

Les formateurs souhaitant accueillir un stagiaire, sont volontaires. Le choix du stagiaire et l'organisation de la première rencontre (seul, avec les collègues) est à l'appréciation du formateur.

Les formateurs sont facilitateurs des relations entre le stagiaire et les autres membres de l'équipe, le réseau et les partenaires. Les formateurs veillent à instaurer et maintenir des relations pédagogiques avec les stagiaires. En ce sens, ils sont en capacité de transmettre leur expérience et leur pratique, de les accompagner dans les processus d'apprentissage (reformulation, absence de jugement, recadrage, valorisation) et de leur permettre de construire leur identité professionnelle.

3) L'accueil en binôme

Il est possible qu'un stagiaire soit accueilli par un binôme de formateurs du même service, ce qui présente plusieurs avantages pour le formateur comme pour le stagiaire mais demande une réflexion et une organisation en amont (planning, bilans, réajustements...).

Le stagiaire peut ainsi voir deux manières de travailler différentes et s'enrichir de ces deux modes de fonctionnement et d'organisation. Lors de l'évaluation de fin de stage, la mise en commun et la complémentarité des regards permet une prise en compte plus globale du déroulement du stage.

4) La participation des stagiaires et leurs obligations

Les stagiaires accueillis au sein du site qualifiant du Centre Hospitalier VALVERT sont invités à participer activement leur stage. Ils doivent pouvoir se mettre en situation professionnelle.

Les stagiaires sont tenus aux mêmes obligations législatives et réglementaires que les agents de la Fonction Publique Hospitalière exerçant leur activité au sein du CH VALVERT :

- Droit de réserve
- Secret professionnel
- Devoir de neutralité : garder une relation professionnelle excluant les relations privilégiées ou les faveurs
- Devoir de probité
- Principe de laïcité.

5) L'évaluation et la fin du stage

L'évaluation s'appuie sur les objectifs de stage définis au cours de la première rencontre entre le stagiaire et le formateur terrain, ainsi que sur les bilans intermédiaires effectués en cours de stage.

L'évaluation finale s'effectue au cours d'un entretien entre le formateur terrain et le stagiaire. Elle porte sur les compétences acquises au cours du stage à partir des référentiels professionnels. Elle se concrétise par un écrit du formateur terrain qui synthétise les acquis et met en avant les points de progression du stagiaire. Le référent professionnel du site qualifiant rencontre également le stagiaire en fin de stage et signe son évaluation.

B) Modalités Pratiques

Le stagiaire en formation s'inscrit dans les mêmes rythmes de travail que son référent de stage tout en respectant la convention de stage signée avec le centre de formation.

- **Repas**

Les repas sont à la charge du stagiaire. Ils sont généralement pris sur place avec l'équipe et peuvent être, en fonction de la structure, partagés avec les patients dans le cadre de repas thérapeutiques. Possibilité pour un stagiaire d'accéder au self du personnel après s'être fait enregistrer à la régie (achat d'une carte de self au tarif agent).

- **Horaires**

Les horaires sont de journées à raison de 35h/semaine.

La journée de travail personnel de l'étudiant est fixée en fonction de l'organisation et des besoins du service.

- **Absence**

Toute absence est à signaler le plus rapidement possible auprès du référent de stage ou de la responsable du Service social et éducatif. En cas d'absence du professionnel référent de stage, l'étudiant doit travailler avec un autre référent professionnel au sein du service ou du pôle.

PRESENTATIONS DES POLES AVEC LES EQUIPES SOCIO-EDUCATIVES

POLE DE PSYCHIATRIE GENERALE (Adultes)

➔ Secteur 7 : 3 ASS

- Unité d'Hospitalisation temps plein : Les Cèdres
- Hôpital de Jour de « **L'ESCALE** »
- CMP / CATTP Saint Marcel
- La Sociothérapie unité rattachée au secteur 7 mais intersectorielle (pas d'ASE sur l'unité)

➔ Secteur 8 : 4 ASS

- Unité d'Hospitalisation temps plein : Les Tilleuls
- La Calanque – Hôpital de Semaine les Bougainvilliers – Appartement thérapeutique
- Hôpital de Jour « **GASQUY** »
- CMP / CATTP Allauch & Plan-de-Cuques
- CMP / CATTP Saint Barnabé

➔ Secteur 9 : 2 ASS

- Unité d'Hospitalisation temps plein : Les Lilas
- Hôpital de Jour « **AUBIGNANE** »
- CMP / CATTP Aubagne
- Urgences Aubagne

➔ Secteur 10 : 3 ASS

- Unité d'Hospitalisation temps plein : Les Lavandes
- Centre d'Accueil de Crise et de Consultations (CACC)
- Hôpital de Jour « **FARDELOUP** »
- CMP / CATTP La Ciotat L'ILE VERTE
- Urgences La Ciotat

POLE DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE ET DES SOINS DE L'AUTISME

➔ Secteur 3 : 2,5 ASS et 5 ES

- Hôpital de Jour « **La FARANDOLE** »
- CMP St Barnabé - Hugues
- CMP / CATTP Les Ricochets (Allauch & Plan-de-Cuques)
- Etude Thérapeutique
- CMP / CATTP La Biscotterie

➔ Secteur 4 : 2.5 ASS et 4 ES

- Hôpital de Jour « **Les ECOUITILLES** » Aubagne
- CMP Aubagne
- CMP La Ciotat
- Dispositif Soins Adolescents (DSA)
-

➔ SESA : 1.5 ASS et 3 ES

- Hôpital de Jour « **L'OASIS** »
- Unité Mobile UMDA : Unité Mobile de l'Autisme (Enfants)
- Unité Mobile UMAA « **Les MAKARAS** » : Unité Mobile de l'Autisme (Adultes)
- Unité des Bébé dit « *à risque* » (pas d'ASE sur l'unité)

POLE DE PÔLE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE AGEE

➔ 3 ASS

- Unité d'Hospitalisation temps plein : L'étoile
- L'hôpital de jour : « **HODOS** »
- CMPPA Aubagne
- Unité Mobile Psychiatrie de la Personne Agée (UMPPA)



Pôle de Psychiatrie Adultes

Secteur 7

Présentation du service

Le secteur 7 prend en charge les patients du 11^{ème} arrondissement de Marseille et de la Penne-sur-Huveaune.

Unité d'hospitalisation temps plein pour les patients en crise. Le service a une capacité d'accueil de vingt-trois patients dont deux lits en chambre d'isolement.

Le fonctionnement du service est basé sur les trois relèves quotidiennes à 9h15, 13h et 20h.

La réunion clinique se déroule tous les lundis après-midi.

Les missions spécifiques de l'assistante sociale du service :

- Participation à la relève de 9h en présence de l'équipe pluridisciplinaire
- Participation aux réunions cliniques des unités fonctionnelles et du secteur
- Accueil, évaluation, suivi social, orientation et accompagnement des patients présentant des problématiques sociales
- Suivi des situations sociales : accès aux droits, ouverture et maintien des droits, accès au logement, orientation professionnelle, insertion ou réinsertion sociale, travail en direction des majeurs protégés, aide à l'accession à la citoyenneté
- Elaboration des projets en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, les patients et la famille
- Participation au développement et au maintien du travail en réseau, et d'un travail en partenariat avec les acteurs intervenant dans la prise en charge des patients
- Coordination avec les autres assistantes sociales du secteur 7 (parcours du patient sur les différentes unités du secteur)
- Accompagnements extérieurs et visites à domicile
- Veille sociale et juridique

Nom du professionnel : Karine ALLARD

Adresse : CH Valvert 78, Boulevard des Libérateurs – 13011 Marseille

Tel : 04.91.87.67.54 (ligne directe) – 04.91.87.68.97 (standard)

Mail : karine.allard@ch-valvert.fr

Présentation du service

L'hôpital de jour est un lieu d'hospitalisation à temps partiel.

Il a pour mission d'assurer le suivi des patients en amont et/ou en aval de l'hospitalisation temps plein.

Les patients y sont accueillis pour des prises en charge déterminées en fonction de projets de soins individualisés devant permettre leur accompagnement et soutien psychologique lors de participation aux activités individuelles et groupales.

Cette structure a également vocation de s'articuler avec les services ambulatoires CMP/CATTP pour permettre l'inscription du patient dans une dynamique centrée sur la vie dans la cité.

L'assistante sociale de « l'Escale » assure l'accueil et le suivi social de certains patients en fonction de son temps sur l'unité. Les conditions de travail sont propices à un soutien social de proximité favorisé par un cadre différent rythmé par les activités thérapeutiques mises en place par les soignants.

Une réunion d'équipe par semaine.

Possibilité de participer à une activité thérapeutique avec les infirmiers sur un temps bien précis et défini en début du stage.

Possibilité de participation à une action collective sous forme d'unité mobile autour de la prévention en soins psychiatriques auprès des jeunes de 15 à 25 ans.

Nom du professionnel : Julia CHERVET

Adresse : CH VALVERT - HDJ L'Escale - 78 Bd des Libérateurs 13011

Tel : 04.91.87.67.55

Mail : julia.chervet@ch-valvert.fr

UF : CMP / CATTP Saint Marcel

Présentation du service

Le CMP a pour missions la prévention et le traitement des troubles psychologiques et psychiatriques par le biais de soins ambulatoires auprès d'un public adulte. Son objectif est de coordonner les interventions des acteurs médicaux et sociaux impliqués autour de la situation des personnes. Pour cela, la structure propose des consultations médicales, infirmières, psychologiques ou sociales et des visites à domicile.

Les patients du CMP peuvent également participer aux activités thérapeutiques proposées par le CATTP. L'Assistante de Service Social a la possibilité de mener une activité de groupe. **A ce jour, cela n'est fait que de manière ponctuelle, toutefois une ISIC peut être réalisée par le stagiaire.**

Les missions de l'assistante de Service Social s'articulent autour de l'ouverture ou maintien des droits, accès à la citoyenneté, travail autour du logement, l'insertion professionnelle. Ce travail mené au plus près de l'environnement du patient implique une certaine mobilité.

Un autre volet très important de ce poste est le travail en partenariat permettant une connaissance du territoire et un travail autour de la déstigmatisation. Cela permet également de tisser les liens nécessaires à l'étayage à mettre en place autour du patient. Une attention particulière est accordée à l'accès à l'autonomie.

Elle participe aussi au Réseau Santé Mentale et Logement qui réunit tous les partenaires du 11ème arrondissement dans le but de faire connaître et résoudre les situations problématiques liées au logement.

Nom du professionnel : Elise FABRE
Adresse : 2, traverse Notre Dame 13011 MARSEILLE
Tel : 04.91.35.74.92
Mail : elise.fabre@ch-valvert.fr



Pôle de Psychiatrie Adultes

Secteur 8

Présentation du service

Unité d'entrants accueillant des personnes adultes atteintes de troubles psychique (avec différentes pathologies) sur les secteurs du 12^{ème} arrondissement de Marseille ainsi que sur Allauch et Plan de Cuques.

Les patients reçus viennent tous des secteurs cités à l'exception des Sans Domicile Fixe et hors secteur qui arrivent selon leur date de naissance.

L'assistante sociale travaille en équipe pluridisciplinaire.

Elle est à temps-plein et possède son bureau dans l'unité.

Elle est disponible tout au long de la journée sur rendez-vous et dans des moments informels.

L'assistante de service social est chargée de l'accompagnement social global du patient hospitalisé.

- Accès aux droits divers (logement, santé, professionnel, handicap...)
- Lien avec les familles des patients
- Lien avec les divers partenaires du secteur
- Lien avec les différents services de l'hôpital (tutelle, bureau des entrées, économat...)
- Définition en équipe du projet du patient après l'hospitalisation
- Visite à domicile avec IDE pour évaluation
- Accompagnements divers à l'extérieur (CAF, MDPH, CPAM, BANQUE, PREFECTURE, ASSOCIATIONS, CRP...)

En équipe pluridisciplinaire, elle participe aux relèves et aux réunions (relève tous les matins à 9h et lors du changement d'IDE à 13h, réunion clinique le lundi après-midi et réunion de secteur le jeudi après-midi de 13h à 14h)

Elle anime en équipe des activités thérapeutiques et participe à « *la boîte à parole* » qui est un groupe où les patients mettent des idées pour améliorer la vie de l'unité.

Elle participe aussi au Réseau Santé Mentale et Logement qui réunit tous les partenaires du 12ème arrondissement dans le but de faire connaître et résoudre les situations problématiques liées au logement.

Nom du professionnel : Christelle TAGLIARINO

Adresse : 78 bd des libérateurs 13011 Marseille

Tel : 04.91.87.67.57

Mail : christelle.tagliarino@ch-valvert.fr

UF : La Calanque (Hospitalisation temps plein) / « *Les Bougainvilliers* » (Hôpital de semaine)

Présentation du service

La Calanque est intersectorielle c'est-à-dire qu'elle accueille des patients des différents secteurs du CH VALVERT. La capacité d'accueil est de 25 lits dont 9 lits d'hospitalisation de semaine (patients présents du lundi 17h au vendredi 10h, les chambres sont fermées le week-end).

Les patients souffrent de pathologies mentales complexes principalement du registre psychotique et sont inscrits dans un projet de soins, de resocialisation et de réinsertion.

La fonction de l'assistante de service social est liée au projet même de cette unité. Associée à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire, elle évolue dans le champ de la réinsertion sociale. Elle dispose d'un bureau au sein de l'unité.

Toutes ses actions sont tournées vers la restauration de l'identité du patient. Cela peut passer par le rétablissement des droits administratifs, par l'aide à l'attribution d'un revenu stable.

L'assistante de service social prend part à la prise en charge au quotidien du patient, par sa présence dans l'unité, sa disponibilité, son écoute, et sa présence aux réunions institutionnelles (réunion communautaire, réunion d'équipes).

La spécificité en fait cependant l'élément charnière avec la réalité extérieure et la concrétisation des projets d'orientation de chaque patient, étroitement lié au projet de soin, ainsi qu'au projet global de la structure dans laquelle elle évolue.

Chaque patient a un projet thérapeutique qui devrait déboucher sur une orientation future en vue de la sortie de l'hôpital.

La proposition d'accueil d'un stagiaire en service social à La Calanque

- Entretiens individuels ou pluridisciplinaires.
- Liaison et coordination entre les soignants, la famille, le patient, les services sociaux, les administrations.
- Travail en réseau / constitution d'un réseau.
- Accompagnement, soutien.
- Inscription dans le projet de soin de l'unité, du secteur.
- Participation à certaines activités thérapeutiques, aux réunions institutionnelles
- Animation d'un groupe de parole inter unités sur le thème « *Habiter* »
- Travail de groupe avec l'association SAJ sur le dispositif « *Maison Partagée* »

Nom du professionnel : Christine GUEYE

CH VALVERT La Calanque

Adresse : 78 Bd des libérateurs 130011 Marseille

Tel : 04.91.87.67.59

Mail : christine.gueye@ch-valvert.fr

UF : CMP/CATTP Allauch/Plan de Cuques & Hôpital de Jour « *GASQUY* »

ASS

Présentation du service

CMP/CATTP Allauch/Plan de Cuques

Le CMP/CATTP accueille les patients de 9h à 16h45.

Missions Principales :

- Entretiens individuels sociaux (accueil, évaluation, orientation et accompagnement) avec inscription dans le projet de soin du patient
- Participation dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire aux entretiens d'accueil et d'orientation
- Liaison et coordination avec les soignants, les familles, les services sociaux et les administrations.
- Travail en réseau et constitution d'un réseau avec les infrastructures sociales du secteur d'Allauch-Plan de Cuques.
- Participation aux réunions d'équipe du CMP-CATTP et de secteur (UMA8).
- Dans le cadre du CATTP, participation à certaines activités thérapeutiques
- Utilisation du logiciel informatique dossier patient.

L'hôpital de jour Gasquy :

Il est situé dans le 12^{ème} arrondissement de Marseille. Il s'agit d'une structure ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Le soin se pratique autour d'outils tels que les groupes de références, les entretiens, les activités (sorties culturelles, sportives, séjours thérapeutiques, jeux de société ...), les réunions communautaires, les réunions d'équipes. Travail au sein de l'équipe pluridisciplinaire avec :

- Participation aux réunions cliniques hebdomadaires, réunion de fonctionnement, projet de soin.
- Participation aux entretiens d'accueil avec les autres membres de l'équipe.
- Participation au suivi individuel du patient dans les groupes de référence.
- Participation aux activités thérapeutiques de groupe.
- Apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes prises en charge et assurer l'accompagnement social.
- Aider les patients qui connaissent des difficultés sociales à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver une autonomie sociale et professionnelle dans le respect du projet individuel.

Nom du professionnel : Drissia HARMAMA

Adresse : CMP – CATTP ALLAUCH et Hôpital de jour Gasquy

Tel : 04.91.05.48.33 / 04.91.85.00.12

Mail : drissia.harmama@ch-valvert.fr

UF : CMP & CATTP Saint-Barnabé

Public accueilli : Adultes

ASS

Présentation du service

Le CMP accueille des patients toute la journée tandis que le CATTP est ouvert de 13 h à 17h.

Le CMP est au 1^{er} étage, et accueille des patients pour des consultations médicales et psychologiques, le CATTP est au rez-de-chaussée. L'assistant de service social reçoit le matin sur rdv pour les patients du CMP et du CATTP, avec ponctuellement des visites à domicile et des démarches. Quelques rendez-vous peuvent être donnés l'après-midi si l'emploi du temps du patient ou la charge de travail le nécessite. Les délais pour les rendez-vous n'excèdent jamais une semaine. Le travail en CMP est classique : accompagnement social des patients du 12^{ème}, accès aux droits, soins, logement, reclassement professionnel

Le CATTP s'adresse à des patients ayant des difficultés comme l'isolement, le repli, des liens défaillants avec l'environnement du fait de leurs pathologies.

L'équipe soignante pluridisciplinaire propose un accueil autour d'un café, avec divers supports d'échange, autour de jeux et d'activités (relaxation, chant, écriture, yoga, foot, basket, pétanque...), dans une ambiance que nous souhaitons chaleureuse.

Les liens se tissent peu à peu dans les groupes de patients, certains ainsi prolongent leur rencontre le soir, le weekend

Cet accueil nous permet également d'être vigilants quant à une décompensation possible d'un patient, si besoin nous nous mettons en lien avec son thérapeute.

L'activité du CATTP peut avoir des horaires modifiés en fonction des activités (soirée théâtre, match de foot, sortie journée à la plage, ou visite d'un village, d'une expo...) nous proposons également un repas thérapeutique de temps en temps, que nous préparons ensemble, les horaires ne sont donc pas figés.

L'assistant de service social participe pleinement aux activités du CATTP. Actuellement l'assistante de service social anime une activité peinture.

Comme toutes les activités, cet atelier est ouvert à tous, sans obligation de régularité et représente parfois un des seuls moments de socialisation dans la semaine.

Le CATTP développe des projets d'exposition réunissant les œuvres de l'atelier peinture et de l'activité « photo » (transversale à plusieurs unités du secteur 8), c'est un investissement important pour les patients et les soignants.

L'équipe du CMP est aussi impliquée dans l'association « *Revivre aux Caillols* » qui gère deux appartements de type thérapeutiques, accueillant chacun trois patients.

Actuellement l'assistante de service est impliquée dans l'association.

Nom du professionnel : Elisabeth YHUEL

Adresse : CMP CATTP de Saint Barnabé, 101 avenue des Caillols, 13012 Marseille.

Tel : 04.91.93.95.30

Mail : elisabeth.touaimia@ch-valvert.fr



Pôle de Psychiatrie Adultes

Secteur 9

UF : Les Lilas

Public accueilli : Adultes

ASS

Présentation du service

Il y a deux assistantes de service social au secteur 9 : la première est présente au service temps plein à l'Hôpital VALVERT et une autre exerce au CMP (*CF fiche page 25*)

Unité d'hospitalisation temps plein.

Accueil des patients en situation de crise. Le secteur 9 comprend les territoires d'Aubagne et les communes environnantes (de Gréasque à Cuges-les-Pins) pour une population totale de 103 000 habitants dont plus de 60 000 adultes âgés de 18 à 64 ans. Le taux de pauvreté est proche de la moyenne nationale.

L'assistant de service social accompagne les patients en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et en articulation intra et extra hospitalière ainsi qu'avec le réseau.

Nom du professionnel : Inès FERRAND

Adresse : intra hospitalier

Tel : 04.91.87.67.69

Mail : ines.ferrand@ch-valvert.fr

UF : CMP Aubagne & Hôpital de Jour « AUBIGNANE »

Public accueilli : Adultes



ASS

Présentation du service

Actuellement l'assistante de service social est en poste 4 jours/semaine au CMP et un jour/semaine à l'hôpital de jour d'Aubagne.

Les missions principales du service social consistent en :

- La réalisation d'entretiens individuels et d'accompagnements sociaux
- Une forte coopération avec les partenaires du réseau
- La collaboration active au projet du CMP, comme par exemple, l'animation de la cellule crise, ou le développement du partenariat...
- La participation aux réunions d'équipe
- L'articulation et interface intra et extrahospitalières.

Nom du professionnel : Mélanie BOUELLE

Adresse : CMP Aubagne

4, Avenue Manouchian 13400 Aubagne

Tel : 04.13.94.43.70

Mail : melanie.bouelle@ch-valvert.fr



Pôle de Psychiatrie Adultes

Secteur 10

UF : Les Lavandes

Public accueilli : Adultes

ASS

Présentation du service

- Unité d'entrants correspondant au secteur de La Ciotat-Cassis-Carnoux-Roquefort la Bédoule.
- Travail pluridisciplinaire privilégié.
- Réunions de service/secteur obligatoires : le lundi de 9h30 à 11h, le mardi de 13h30 à 15h et le vendredi de 9h à 10h30.
- VAD fréquentes sur le secteur, en général de façon pluridisciplinaire.
- Accompagnements réguliers sur l'extérieur (visites de structures, démarches...)
- Participation à la vie institutionnelle par le biais de réunions intersectorielles pour l'élaboration du projet de vie du patient.
- Animation d'un atelier de création musicale le vendredi de 13h30 à 16h30. Organisation d'évènements (concerts) toute l'année, à Valvert et à l'extérieur.

Nom du professionnel : Agnès AGULLO

Adresse : Les Lavandes, CH Valvert 13011 Marseille

Tel : 04.91.87.67.42

Mail : agnes.agullo@ch-valvert.fr

UF : Centre d'Accueil de Crise et de Consultation (CACC) & Médecine du travail
(Service social du personnel)



ASS

Public accueilli : Adolescents ; Adultes & Personnes Agées

Présentation du service

- Au CACC : vérification et actualisation des droits CPAM et éventuellement mutuelle (CMUC/ACS...)
- Entretien avec les patients pour bilan social
- Recherche de structure d'aval et éventuellement d'hébergement d'urgence (SIAO)
- Travail de réseau avec les partenaires.

Nom du professionnel : Anne ZIMNY

Adresse : CH VALVERT au 78 Bd des Libérateurs 13011 Marseille

Tel : 04.91.81.68.94 ligne directe ou CACC: 04.91.87.67.67

Mail : anne.zimny@ch-valvert.fr

UF : Hôpital de jour « *FARDELOUP* » & CMP / CATTP

Public accueilli : Adultes (Adolescents à partir de 15 ans et personnes âgées)



ASS

Présentation du service

En ce qui concerne les personnes accueillies au CMP, la prise en charge de l'assistante de service social s'articule autour d'un accompagnement individuel.

L'orientation en l'hôpital de jour et au CATTP sont basées sur la réhabilitation, la psychoéducation, la remédiation cognitive. L'accent est mis sur la dynamique de groupe et la médiation par le biais de différents ateliers où l'on interroge le quotidien des patients, ses relations familiales, personnelles, professionnelles et leur autonomie. C'est un travail entre le dedans (les structures) et le dehors.

La notion d'équipe pluridisciplinaire est bien ancrée au sein du CATTP et de l'hôpital de jour. Ceci permet à l'assistante de service social de participer aux activités thérapeutiques.

Se rajoute à cela le travail de réseau et partenariat. Sur la commune de La Ciotat, il y a une dynamique très importante des travailleurs sociaux et structures sociales. Il existe un réel désir de travail en commun, autour du soin, du logement... Donc il existe plusieurs instances de rencontre que nous nommons « réseau » « commission » où nous pouvons échanger, obtenir des informations, rencontrer de nouveaux partenaires, participer à la création de projet...

Le fait d'intervenir sur plusieurs structures hospitalières est un exercice parfois ardu car on peut devoir être à trois endroits au cours d'une même journée mais crée une diversité de modalités d'intervention ...

Nom du professionnel : Marie-Christine CHAMPEAU
Adresse : 372 Avenue Guillaume DULAC 13600 LA CIOTAT
Tel : 04.42.73.45.75
Mail : mariechristine.champeau@ch-valvert.fr



Pôle Infanto-Juvénile

Secteur 3

UF : Hôpital de Jour « *LA FARANDOLE* »

~ 30 ~



Public accueilli : Enfants 3/10 ans à profil TED (Troubles Envahissants du Développement)
&/ou TSA (Troubles du Spectre Autistique)

Présentation du service

Le soin à l'hôpital de jour concerne des enfants de 3 à 10 ans. Les troubles justifiant une admission à l'hôpital de jour sont caractérisés par une assez grande diversité d'expressions cliniques. Ces enfants présentent principalement des troubles du spectre autistiques (TSA).

Il s'agit d'un groupe hétérogène d'affections ayant pour caractéristique commune la triade suivante :

- Une diminution des capacités de communication verbale ou non verbale
- Des difficultés dans les interactions sociales
- Une restriction des centres d'intérêts, avec des activités stéréotypées, répétitives, et souvent une utilisation inhabituelle des objets.

Mission de la structure :

L'hôpital de jour propose une prise en charge précoce, séquentielle et pluridisciplinaire (médicale, psychothérapique, socioéducative et pédagogique) en association avec l'instauration ou la poursuite de l'intégration scolaire. Nous élaborons un « Projet de soin » adapté à chaque enfant dans les domaines suivants : la santé physique et psychique, l'hygiène, le jeu, le langage, les conduites alimentaires, l'autonomie sphinctérienne et vestimentaire, la reconnaissance du danger, les interdits et la connaissance de la loi, la socialisation, la communication et les apprentissages.

Mission socio-éducative :

L'éducatrice spécialisée et l'assistante de service social travaillent en binôme dans le lien avec les familles ainsi qu'avec les partenaires. Elles font le lien entre l'hôpital de jour et l'extérieur (environnement social / familial et scolaire).

Nom du Professionnel : Sandrine GUEGAN

Plateforme Esperanza – Etude thérapeutique, 129 avenue Fernandel 13012 Marseille

Tel : 04.91.89.08.56

Mail : sandrine.guegan@ch-valvert.fr

&

Nom du Professionnel : Anaïs LEFEBVRE

Plateforme Esperanza – Etude thérapeutique, 129 avenue Fernandel 13012 Marseille

Tel : 04.91.89.08.56

Mail : anaïs.lefebvre@ch-valvert.fr

UF : CMP « HUGUES »

Public accueilli : Enfants et adolescents de 0 à 16 ans

Présentation du service

- Accompagnement d'enfants et de leurs familles dans le cas de problématiques éducatives avérées : difficultés relationnelles (école / domicile / lieu de socialisation), intolérance à la frustration, troubles envahissants du développement (TED) nécessitant un aménagement spécifique de l'environnement.
- Participation aux réunions d'équipe pluridisciplinaire (réunion clinique, de secteur, réunion socio-éducative, séminaire clinique).
- Soutien à la fonction parentale dans le cadre d'entretiens familiaux, de visites à domicile.
- Accompagnement individualisé avec l'enfant (entretien thérapeutique, médiation...).
- Participation à des groupes à médiation thérapeutique ou sur les habiletés sociales :
 - Elaboration du dispositif proposé :
 - Observation sur les temps de groupe
 - Restitution des éléments d'observation auprès de l'équipe et des familles
 - Travail de supervision avec la psychologue du CMP
- Travail de partenariat avec les différents acteurs intervenants auprès de l'enfant (Education Nationale, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Aide Sociale à l'Enfance, Maisons Départementales de la Solidarité, Centre Médico Pêdo-Psychologiques, Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile, Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques, Institut Médico-Educatifs ...)

Nom du Professionnel : Anaïs PARAGNA

Adresse : CMP Hugues - 35 bd Hugues 13012 Marseille

Tel : 04.91.34.88.44

Mail : anais.paragna@ch-valvert.fr

UF : CMP / CATTP « LES RICOCHETS »

Public Accueilli : Enfants et Adolescents entre 0 et 16 ans

ES

Présentation du service

- Participation aux différents groupes thérapeutiques en binôme (avec l'instituteur, l'infirmière, la psychomotricienne): accompagner l'enfant à accepter le cadre d'un groupe et à s'épanouir avec les autres, l'aider à exprimer ses émotions et à dépasser certaines peurs ou blocages pour qu'il devienne un être social autonome.
- Entretiens familiaux pour les enfants suivis en groupe.
- Soutien à la fonction parentale (entretiens ou visites à domicile)
- Travail de réseau avec les partenaires et particulièrement avec les écoles et les collèges (participation aux équipes éducatives, rencontres avec les enseignants les Assistants de Vie Scolaire...)
- Participation aux réunions d'équipe et aux supervisions.

Ce professionnel intervient également au sein de l'Etude Thérapeutique → voir page suivante 34

Nom du Professionnel : Cécile VALLETTE

Adresse : CMP/CATTP Allauch 711 Bd Salvador Allende 13190 Allauch

Tel : 04.91.05.67.00

Mail : cecile.vallette@ch-valvert.fr

UF: Etude Thérapeutique

Public Accueilli : Enfants scolarisés du CE1 jusqu'au collège

Présentation du service

Notre structure prend en charge les enfants présentant des difficultés d'ordre psychologique et/ou de socialisation altérant leurs mécanismes d'apprentissage.

Nous proposons une prise en charge pluridisciplinaire autour de la médiation des devoirs le mardi et jeudi soirs de 16h45 à 18h30.

Cet accompagnement allie :

- Un accueil lors d'un groupe thérapeutique, encadré par une équipe de professionnels de la santé et de l'enseignement.
- Un travail régulier avec les familles.
- Des rencontres avec les partenaires impliqués dans le quotidien de l'enfant.

Fonction de l'éducateur :

- Participation aux deux temps d'Etude Thérapeutique (mardi et jeudi soir) : soutenir la parole de l'enfant, le valoriser et l'accompagner dans son travail, favoriser une dynamique de groupe.
- Entretiens parents avec la pédopsychiatre.
- Participation aux groupes de paroles de parents, une fois par mois avec la pédopsychiatre.
- Travail de partenariat avec les établissements scolaires.
- Participation aux temps de réunions en équipe pluridisciplinaire.

Nom du Professionnel : Cécile VALLETTE

Adresse : Plateforme Esperanza – Etude thérapeutique, 129, avenue Fernandel 13012 Marseille

Tel : 06.16.17.46.90

Mail : cecile.vallette@ch-valvert.fr

UF : CMP / CATTP « LA BISCOTTERIE » & HDJ « LA FARANDOLE » (cf. : fiche page 31)

Public accueilli : Enfants 0 à 16 ans.

ASS

Présentation du service

Intervenir sur deux unités de soins me permet de créer des ponts entre les deux structures lorsque, par exemple, le projet thérapeutique de l'enfant nécessite une orientation à l'hôpital de jour.

Comme à l'hôpital de jour, je participe à l'élaboration du projet de soins de l'enfant ou l'adolescent avec l'équipe pluridisciplinaire, l'enfant et sa famille.

Je permets dans la prise en charge de l'enfant ou l'adolescent, la prise en compte de la réalité sociale des familles. Pour cela, mon travail s'articule au quotidien autour de trois axes principaux :

- **L'entretien au CMP avec les familles en présence ou non de l'enfant :** accueil, information, accompagnement, orientation. Pour certaines situations, la visite à domicile peut être un outil de travail indispensable à un moment donné de l'accompagnement, mais il est utilisé ponctuellement.
- **Le lien avec toutes les structures extérieures** téléphoniquement et/ou dans la rencontre physique : lien entre la famille, le CMP, l'école, et toutes les structures qui interviennent auprès de l'enfant. A l'école, je représente l'équipe de soins lors des Equipes de suivis où je suis porteur des éléments nécessaires à partager du projet thérapeutique de l'enfant (pensé dans le lieu de soin en collaboration avec les parents) en vue de la co-construction du projet d'intégration scolaire ou d'orientation.
- **Travail en lien avec l'équipe pluridisciplinaire :** participation à l'élaboration du projet de soins avec des propositions d'aide « dans le réel » articulées au projet de soins.

Je peux également proposer un travail de **guidance parentale**, ou encore d'accompagner l'enfant ou l'adolescent et sa famille vers l'élaboration, puis la réalisation d'un projet, en lien et/ou en complémentarité avec le projet thérapeutique du jeune.

Nom du Professionnel : Sandrine GUEGAN

Adresse : 73 Bd St Marcel 13011 Marseille

Tel : 04.13.94.34.90

Mail : sandrine.guegan@ch-valvert.fr

UF : Dispositif Soins Adolescents & CMP (Secteur 4) / CATTP « LA BISCOTTERIE » secteur 3

Public accueilli : Enfants, Adolescents et Jeunes Adultes

ASS

Présentation du service

→ DSA (Dispositif Soins Adolescents)

Accueil des adolescents âgés de 12 à 18 ans rencontrant des difficultés psychologiques. Il s'adresse aux populations des 10/11/12èmes, Allauch, Aubagne, Roquevaire et La Ciotat.

- Intervenir de façon soutenue en pédopsychiatrie de liaison (CH Garcin, CH la Ciotat, CH Valvert)
- Réduire le risque suicidaire
- Réduire et/ou éviter les hospitalisations, aval des urgences
- Accompagner les adolescents et leurs familles dans/vers les soins
- Éviter les ruptures
- Soutenir le médico-social, social, offre de soins de premiers recours, réseau de prévention
- Missions mises en œuvre par une équipe pluridisciplinaire

Particularités : animation et co-animation d'ateliers de parole, de groupes à visées socio-thérapeutiques. Spécificité des problématiques liées à l'adolescence. Alternance des modes d'entretiens : consultations, premier accueil, en binôme, au domicile, sur le lieu d'hospitalisation, sur le lieu de scolarisation.

→ CMP

Le CMP est un lieu de soins, d'aide, de prévention et d'orientation pour les enfants et les adolescents.

Les parents, les familles et les jeunes peuvent venir consulter pour des motifs divers, notamment pour des troubles :

- Envahissants du développement
- Du sommeil, de l'alimentation
- Des apprentissages
- De l'adaptation (séparation, deuil...)
- Du comportement (troubles oppositionnels et des conduites avec ou sans troubles affectifs associés...)
- Spécifiques ou globaux du développement (désordres du langage, dyslexie, troubles de l'attention, hyperactivité, retards mentaux, dyspraxie)
- De l'humeur (dépression, tentative de suicide),

Proposition de soins et d'accompagnements individuels et/ou groupal par une équipe pluridisciplinaire.

Nom du professionnel : Aurélie FOULON

Adresse : C.H VALVERT 78 boulevard des libérateurs 13011 Marseille

Tel : 04.42.36.98.39 (mercredi / jeudi) 04.13.94.34.90 (mardi, vendredi)

Mail : aurelie.foulon@ch-valvert.fr

UF : CMP/CATTP « LA BISCOTTERIE »

Public accueilli : Enfants / Adolescents

ASS

Présentation du service

Le CMP/CATTP est une unité rattachée au pôle de psychiatrie infanto-juvénile et soin de l'autisme du Centre Hospitalier VALVERT.

Il est ouvert à tous les enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs familles qui rencontrent des difficultés psychiques et qui résident dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissement de Marseille, ainsi que la Penne sur Huveaune

Le CMP, **Centre Médico-Psychologique**, est un lieu de consultations et de soins.

Les consultations s'effectuent sur rendez-vous à la demande des parents, de leur propre initiative ou sur les conseils du médecin traitant, de l'école et/ou des services médico-sociaux.

Quelques spécificités: entretiens d'accueil avec un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire, évaluation et orientation, participation à l'élaboration du projet de soins avec l'équipe, accompagnement individuel famille et enfant.

Rôle de partenariat dans l'intégration scolaire, participation aux ESS, montage de projets en lien avec les structures sociales et médico-sociales.

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, évaluation des situations relevant de la protection de l'enfance.

Le CATTP, **Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel**

Sur orientation médicale, il consiste en des activités thérapeutiques de groupe d'une durée de 45 minutes à 2h en fonction des besoins de l'enfant.

Il peut proposer un soutien à la parentalité ou des thérapies parents/enfants.

Spécificités : participation à plusieurs groupes thérapeutiques avec les enfants et un groupe de soutien à la parentalité les mardis soirs de 17h00 à 19h00.

Nom du professionnel : Corinne HERNANDEZ

Adresse : 73 Boulevard St Marcel, Immeuble, 13011 Marseille

Tél : 04.13.94.34.91

Mail : corinne.hernandez@ch-valvert.fr

UF : CMP / CATTP « LA BISCOTTERIE »

Public accueilli : Enfants / Adolescents

ES

Présentation du service

Porte d'entrée du soin psychique sur le secteur 3, le CMP/CATTP « *La Biscotterie* » accueille des enfants et leurs familles afin de leur proposer des accompagnements thérapeutiques adaptés aux difficultés rencontrées et évaluées en équipe pluridisciplinaire.

Les intervenants éducatifs au sein d'un service de soins enfants/adolescents mènent des actions dans plusieurs domaines : auprès de l'enfant ou de l'adolescent (entretien individuel ou en groupe), de ses parents (guidance parentale), de la communauté (intervention en milieu scolaire, social ...) et de l'équipe soignante (participation hebdomadaire aux réunions).

De ce fait ils proposent un accompagnement inscrit dans le champ sanitaire en ambulatoire.

Le CATTP met en place des groupes thérapeutiques s'appuyant sur différents supports.

L'éducateur spécialisé en formation pourra, de fait, pratiquer et travailler l'ensemble des compétences professionnelles requises pour le DEES.

Nom du professionnel : Mayeul MOLINIER & Matthieu ALQUIER

Adresse : 73 Boulevard Saint-Marcel 13011 Marseille

Tel : 04.13.94.34.90.

Mail : mayeul.molinier@ch-valvert.fr / matthieu.alquier@ch-valvert.fr



Pôle Infanto-Juvénile

Secteur 4

UF : Hôpital de Jour « **LES Ecoutilles** »

Public accueilli : Enfants / Adolescents

ES

Présentation du service

« **Donner à chaque enfant la possibilité de s'inscrire dans la parole, et par là, de trouver sa place dans le lien social en tant que sujet.** »

Les enfants que nous accueillons témoignent, pour la plupart d'un **rapport particulier au monde, aux autres et au langage.**

L'enfant vient au monde sans parler et s'inscrit dans la parole, parce qu'un « autre lui prête ce don ».

De par sa formation et son expérience, l'équipe **se donne les moyens d'entendre la parole de l'enfant et sa façon de l'utiliser pour se construire.**

Le projet de soins est régulièrement évalué et réajusté pour que l'expérience de chacun puisse **s'articuler dans l'axe de travail commun** en s'appuyant sur la **psychothérapie institutionnelle**.

Les soins sont assurés par **une équipe pluridisciplinaire** et chaque enfant est accompagné par un **infirmier ou un éducateur spécialisé**, référent de son parcours thérapeutique.

Le **partenariat** avec les différentes structures du secteur ainsi que les écoles et les autres établissements enrichit et complète la prise en charge des soins des enfants.

Les activités de l'hôpital de jour s'inscrivent dans une logique de « pour parler », ainsi la mise en place des supports thérapeutiques prend appui sur les intérêts manifestés par l'enfant*.

(*cf. projet de service de l'HDJ)

Ainsi de **nombreux supports à la rencontre, à l'échange et à la relation** peuvent être investis.

De manière non exhaustive : les jeux et les jouets, la pataugeoire et la piscine, le matériel et la salle d'expression manuelle et créative, la cuisine et la pâtisserie, le théâtre, les déguisements et marionnettes, l'atelier musique, l'atelier contes et bibliothèque, l'atelier oralité, le vélo, le basket et modules de jeux extérieurs, ou autres activités sportives ou de plein air, le poney au centre équestre, les sorties « découvertes » à la journée ou demi-journée, les séjours thérapeutiques, etc...

Trois dispositifs adaptés aux besoins de l'enfant et de ses parents

- *L'Hôpital de jour « Les Ecoutilles »*

Les enfants sont reçus par leur référent, en demi-journée, une à plusieurs fois par semaine.

- *Le dispositif parents-enfants « Les Moussaillons »*

Les enfants et leurs parents sont reçus le lundi matin de 10h.30 à 12h.30 et les enfants le jeudi matin de 9h.00 à 10h.30.

- *L'accueil spécifique « Les Alizés »*

Les enfants sont reçus par les 2 référents sur des séquences de 1 à 2 heures, plusieurs fois par semaine.

Nom du professionnel : Yann ESPANET

Adresse : 220 rue Robert GOVI - 13400 Aubagne

Tel : 04.42.18.90.51

Mail : yann.espanet@ch-valvert.fr

UF : CMP Enfants et Adolescents Aubagne et Hôpital de jour « LES Ecoutilles »

Public accueilli : Enfants / Adolescents entre 0 et 16 ans

ASS

Présentation du service

→ Hôpital de jour « *LES ECOUITILLES* »

Présentation du service cf. page précédente

Particularités : En tant qu'assistante de service social, je travaille en étroite collaboration avec les partenaires, tels que les IME, SESSAD, séjour de rupture, école, etc... Je peux être amenée à participer à des synthèses et accompagner les familles pour des rencontres et des visites dans des IME, SESSAD, centre de répit...

Des **entretiens familiaux mensuels** sont proposés aux enfants et aux membres de leurs familles.

Un groupe de parole a lieu toutes les semaines, co-animé par une psychologue, un éducateur et une assistante de service social.

→ Centre-Médico-Psychologique Enfants Aubagne

Le CMP d'Aubagne est un lieu d'accueil et de soins pour les enfants et adolescents de 0 à 16 ans.

L'écoute attentive de l'enfant ou de l'adolescent et de leur famille est l'axe de travail principal de l'équipe pluridisciplinaire du CMP. Les modalités de prise en charge qui en découlent sont personnalisées et se coordonnent en équipe : accueil individuel, de groupe, accueil familial, prévention...

L'équipe, composée de thérapeutes de professions différentes, intervient en partenariat avec les professionnels du secteur public ou privé de l'enfance dans le respect de la confidentialité.

Je peux être amenée à participer à des synthèses, des équipes éducatives, des rencontres partenariales (centres sociaux, IME, SESSAD, ITEP, éducation nationale, MDS, MDPH).

Nom du professionnel : TABAKH Sabrina

HDJ les Ecoutilles :
220 rue Robert Govi 13400 Aubagne
Tel : 04.42.18.90.51

CMP :
4, Avenue Manouchian 13400 Aubagne
Tel: 04.13.94.68.66

sabrina.bechar@ch-valvert.fr

UF : CMP Enfants et Adolescents Aubagne de 0 à 16 ans

Public accueilli : Enfants / Ados

ES

Présentation du service

Le CMP d'Aubagne est un lieu d'accueil et de soins pour les enfants et adolescents de 0 à 16 ans.

L'écoute attentive de l'enfant ou de l'adolescent et de sa famille est l'axe de travail principal de l'équipe pluridisciplinaire du CMP. Les modalités de prise en charge qui en découlent sont personnalisées et se coordonnent en équipe : accueil individuel, de groupe, accueil familial, prévention...

Des groupes se déroulent au CMP, groupe « contes » pour des enfants de 3 à 6 ans, « groupe pictural » pour des enfants de 7 à 10 ans et un « groupe psychodrame » pour les adolescents. Tous ces groupes sont animés par un binôme soignant.

L'éducateur anime plus spécialement un groupe de parole de parents d'adolescents et a pour objectif de permettre aux parents qui ont des interrogations ou des difficultés concernant leur adolescent de venir échanger, réfléchir et partager autour :

- Des relations parents/adolescents
- Du positionnement parental
- Du sentiment d'isolement des familles
- Des situations conflictuelles de la vie quotidienne.

Nom du professionnel : Geneviève GUINTINI
Adresse : 4, Avenue Manouchian – 13400 AUBAGNE
Tel : 04.13.94.68.66
Mail : genevieve.guintini@ch-valvert.fr

UF : CMP Enfants Adolescents La Ciotat

Public accueilli : Enfants de 0 à 16 ans



ASS

Présentation du service

Le CMP de La Ciotat est un lieu de soin et de parole qui accueille les enfants jusqu'à 16 ans avec leurs parents et leurs familles.

La structure propose un accueil spécialisé, des consultations à visée psychothérapique, des thérapies et médiations familiales, des suivis infirmiers et un accompagnement social.

Secteur d'intervention : La Ciotat, Carnoux en Provence, Cassis, Ceyreste, Cuges Les Pins, Riboux et Roquefort La Bédoule.

Nom du professionnel : Agnès VIRIOT

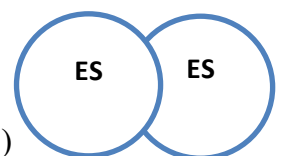
Adresse : 74, avenue Kennedy 13600 La Ciotat

Tel : 04.42.08.05.82

Mail : agnes.viriot@ch-valvert.fr

UF : Dispositif Soins Adolescents - DSA

Public accueilli : Adolescents et jeunes adultes de 12 à 18 ans (possibilité jusqu'à 20 ans)



Fiche ASS CF page 36

Présentation du service

Tout d'abord, d'un point de vue institutionnel, l'éducateur spécialisé est chargé de mettre en place des actions éducatives qui s'imbriquent dans la prise en charge médicale du patient. Ceci détermine donc une fonction soignante. Cette particularité s'organise dans la pratique de l'éducateur spécialisé au sein d'une équipe pluridisciplinaire du centre hospitalier.

Priorités de Service :

- Intervention en pédiatrie
- Mise en place et animation d'activités thérapeutiques de groupe
- Animation de suivis de types thérapeutiques et sociaux

Les Missions :

- Intervention quotidienne aux urgences pédiatriques à la demande des services d'urgence. Il s'agit d'un travail de soutien à la pédiatrie de liaison (priorité du service assurée par les infirmiers diplômés d'Etat, mais dont l'éducateur/rice du service assure la permanence de soin en cas d'absence des IDE).
- Rôle d'accueil, d'écoute et soutien au diagnostic médical lors des entretiens d'accueils.
- Participation et élaboration aux différents projets thérapeutiques des jeunes patients en équipe pluridisciplinaire.
- Elaboration et mise en place d'activité à but thérapeutique en groupe, où la parole est accueillie et a pour fonction de circuler, via notre intervention.
- Mise en place et animation de suivi de type thérapeutique, en individuel ou avec les proches (familles, familles d'accueil, travailleurs sociaux en charge du jeune)

Liens, partenariats et réseaux :

- Un travail de lien et de coordination avec les partenaires sociaux reconnus dans les prises en charge d'adolescents, notamment dans le cadre de la protection de l'enfance (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Aide Sociale à l'Enfance, Sauvegarde 13, Milieu Ouvert, Education nationale).
- Toujours un travail de lien et de coordination avec services de santé, d'accueils, de préventions, de soins et d'hospitalisations dédiés au public adolescent (service de pédiatrie, d'urgence, lieux de soins, CMP, lieux d'hospitalisation, intras et extras départementaux, les Espaces Santé jeunes du secteur de Valvert....)
- Un travail de lien et de soutien avec les familles (travail sur les questions de parentalité, débats etc..), toujours dans le cadre de suivi, ou à la participation de groupes de paroles dédiés aux parents.
- Un travail de lien avec les lieux d'apprentissages, établissements scolaires, lieux de formation (participations aux réunions d'orientation, équipes éducatives et autres...)

Enfin, une possibilité de mener des actions éducatives en extérieur, comme des visites à domicile si la situation le nécessite. Cette mobilité permet d'aller à la rencontre du patient afin d'essayer de permettre sa propre adhésion, et de faire émerger le désir d'avancer dans son parcours de soin.

Nom du professionnel : Eric BERNARD et Laura ROGNON

Adresse : C.H VALVERT 78 boulevard des libérateurs 13011 Marseille

Tel : 04.42.36.98.39

Mail : eric.bernard@ch-valvert.fr / laura.rognon@ch-valvert.fr



Pôle Infanto-Juvénile

SESA

Service Evaluation et Soins de **L'Autisme**

Présentation du service

Service spécifique aux troubles du spectre autistique

Missions de l'hôpital de jour l'OASIS

- Prise en charge de l'adolescent lors de situations de crise
- Evaluation des comportements à problèmes
- Accompagnement thérapeutique adapté
- Travail de collaboration avec les partenaires (social, médico-social)
- Travail avec les familles (entretiens et visites à domicile)

Les fonctions et les compétences de l'éducateur spécialisé sur l'hôpital de jour :

- Accompagner les patients en milieu ordinaire
- Proposer des activités thérapeutiques en lien avec le projet du patient
- Prendre en charge les troubles du comportement du patient
- Travailler autour de la vie quotidienne (repas thérapeutique, éducation à l'hygiène, ...)
- Effectuer des visites à domicile
- Soutenir les familles par des entretiens
- Collaborer avec les partenaires actuels et futurs (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Structures Médico-Social et/ou Social)
- Travailler l'orientation du patient
- Créer des groupes fratries et familles
- Construction du Projet Personnalisé de Soins (PPS) du patient en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.

Nom du professionnel Caroline PICCIONE & Kévin ROUGNANT

Adresse : Centre Hospitalier Valvert 78, Bd de la Libération 13011 Marseille

Tel : 04.91.87.68.01

Mail : caroline.piccione@ch-valvert.fr / kevin.rougnant@ch-valvert.fr

Présentation du service

Service spécifique aux troubles du spectre autistique

L'UMDA a pour mission principale d'éviter les ruptures dans le parcours d'enfants avec autisme.

Il s'agit de :

- Jouer un rôle de médiateur, de tiers permettant de réintroduire du lien et de la cohérence.
- Relancer un processus dynamique et opérant autour de l'enfant.
- Accompagner les partenaires (sanitaire, médico-social, école...) au sein de réunion de synthèse par une observation, une évaluation et si nécessaire une intervention in situ ou dans nos locaux.
- Soutenir les familles par des entretiens ou des visites à domicile.

Cette unité accueille ces enfants, leur famille (entretien, soutien, orientation, visite à domicile...) et travaille en partenariat avec les équipes (médico-sociale, sanitaire, scolaire...) afin de favoriser leur intégration.

Nom du Professionnel : Pascal LEVY

Adresse : Centre Hospitalier Valvert 78 Bd de la Libération 13011 Marseille

Tel: 04.91.87.68.38

Mail : pascal.levy@ch-valvert.fr

Public accueilli : Enfants, Ados, Adultes, Personnes Agées

Fiche ES Hôpital de jour CF page 46

Présentation du service

Service spécifique aux troubles du spectre autistique

- Accompagnement aux droits
- Travail avec les familles et les partenaires
- Mise en place de groupe spécifique aux troubles du spectre Autistique (ados et adultes)
- Travail autour des orientations
- Formation aux institutions sur la Région PACA
- Evaluation diagnostic des troubles autistiques (ADOS, ADI, VINELAND...)

Nom du professionnel : Sandy GRUS (Makaras) & Marie-Tania NACACHIAN (Oasis)

Adresse : 78, boulevard des libérateurs 13011 Marseille

Tel : 04.91.87.68.73

Mail : sandy.grus@ch-valvert.fr / marie-tania.nacachian@ch-valvert.fr



Pôle de Psychiatrie de la Personne Âgée

Présentation du service

Personnes âgées de plus de 65 ans présentant des troubles psychiatriques, somatiques et sociaux se mettant en danger ou présentant des problèmes d'adaptation à domicile, dans une unité d'hospitalisation ou en structure médico-sociale.

Rattaché au pôle de psychiatrie de la personne âgée, nous assurons les remplacements sur les trois autres unités du pôle :

- UMPPA : Unité Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée.
- CMPPA : Centre Médico Psychologique de la Personne Agée
- Hôpital de jour : « *HODOS* »

Missions générales :

- Assurer l'accompagnement social afin que le patient fasse valoir ses droits, développe ses capacités, son autonomie et le responsabiliser dans sa prise en charge.
- L'ASS doit s'inscrire dans un travail pluridisciplinaire, participer à l'élaboration des projets de soin et de vie du patient.
- Apporter un éclairage extérieur sur son parcours, son histoire, des éléments de réalité.
- Inscrire ses actions et observations dans le dossier de soins informatisé
- Développer et entretenir le travail de réseau
- Participer à la réunion clinique
- Participer aux conseils de pôle
- Participer à la réunion communautaire
- Participer à l'information et l'accompagnement des familles et des aidants.
- Effectuer des visites à domicile

Nom du professionnel : Anne PLESNAR

Adresse : CH Valvert 78 BD des Libérateurs 13011

Tel : 04.91.87.68.16

Mail : anne.plesnar@ch-valvert.fr

UF : CMPPA & Hôpital de jour « *HODOS* »

Public accueilli : Personnes âgées de plus de 65 ans

Présentation du service

Les missions sont identiques à celles de la psychiatrie adulte mais adaptées aux personnes âgées.

Il s'agit donc de connaître aussi les dispositifs en lien avec la prise en charge de la personne âgée comme ceux facilitant le maintien à domicile ou encore ceux permettant l'entrée en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Il est nécessaire d'avoir une attention particulière pour le public qui cumule plusieurs problématiques (santé, sociale, familiale) mais aussi d'associer les familles souvent présentes.

Une partie du travail consiste aussi à entretenir des liens avec les mandataires de justice qui sont très régulièrement sollicités.

Nom du professionnel : Emilie VEYAN

Adresse : 180 Allée Robert GOVI

Tel : 04.42.01.65.40.41

Mail : emilie.veyan@ch-valvert.fr

UF : Unité Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée



ASS

Public accueilli : Personnes âgées de plus de 65 ans

Présentation du service

L'Unité Mobile de Psychiatrie de la Personne Agée a pour missions :

- Evaluer les troubles psychiques de la personne âgée dans son environnement (entourage, conditions matérielles et sociales)
- Promouvoir l'accès aux soins de patients en situation d'isolement ou de précarité
- Orienter les patients vers des structures de soins adaptées (ambulatoires, hospitalisations à temps partiel ou autres modalités) en collaboration avec les équipes de secteur psychiatrique ou médico-sociales
- Améliorer la formation des professionnels de santé dans le domaine de la psychiatrie de la Personne Agée
- Utilisation de « l'aller-vers » et réalisation d'évaluations pluridisciplinaires.

Nous avons la possibilité d'effectuer de suivis de courtes durées et d'accompagner les patients dans une démarche de soins et/ou sociale. Le travail en partenariat et en réseau est nécessaire.

Nom du professionnel : Jean-François RENAUD

Adresse : C.H. VALVERT boulevard des Libérateurs 13011 Marseille

Tel : 06.65.94.90.90 / 04.91.87.67.72

Mail : umppa@ch-valvert.fr

CH VALVERT

78 bd des Libérateurs

13011 Marseille
☎ 04.91.87.67.00

Pour se rendre au CH VALVERT :

En transports en commun RTM :

Bus lignes 10 et 91 :

⇒ Terminus « Les Caillols Hôpital »

Tramway T1

⇒ Terminus « Les Caillols » puis bus 10

Métro M1

⇒ Terminus « La Fourragère » puis bus 10

En voiture :

Autoroute A50 ⇒ Vers Aubagne Sortie « Saint-Marcel »

Autoroute A50 ⇒ Vers Marseille Sortie « La Pomme »



